



MW

Préavis no 34
2 décembre 2003

RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS
concernant

9 demandes de naturalisation présentées par Mesdemoiselles et Messieurs Yussuf Abdi, Lovena Appasami, Miloje Damjanovic, Radenko Djuric, Gurbet Efelti, Parviz Navi, Rolans Pavlovic, Dragan Petrovic, Talat Sakirov.

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément au règlement communal du 5 octobre 1989 sur l'acquisition et la perte de la bourgeoisie d'Yverdon-les-Bains, nous vous soumettons 9 candidatures à la bourgeoisie de notre commune.

Ces candidatures ont été traitées selon la loi cantonale du 29 novembre 1955 sur le droit de cité vaudois et conformément à la loi fédérale sur l'acquisition et la perte de la nationalité suisse du 29 septembre 1952.

Selon la procédure, les candidats, âgés de plus de 14 ans, ont été entendus conjointement par la Délégation municipale de naturalisation et par la Commission du Conseil communal d'admission à la bourgeoisie. Ils remplissent les conditions légales et ont apporté la preuve qu'ils sont bien intégrés à nos us et coutumes.

Sur la base des dossiers ainsi constitués, le Département fédéral de justice et police a délivré aux intéressés l'autorisation de naturalisation qui leur permet aujourd'hui de solliciter leur admission à la bourgeoisie de notre commune puis, s'ils sont agréés par le Conseil communal, l'octroi du droit de cité vaudois et, par là, la nationalité suisse.

Les 9 candidats ont obtenu le préavis favorable de la Municipalité et de la Commission de votre Conseil dont les rapports sont annexés au présent préavis.

PRESENTATION DES CANDIDATS

1^{er} candidat :

Nom : **Abdi** Yussuf
Né le : 8 juin 1989 à Mogadiscio, Somalie
Fils de : Abdi Abdullahi et Miski, née Mohamed
Etat civil : célibataire
Origine : somalienne
Profession: écolier
En Suisse dès le : 24 décembre 1991
A Yverdon-les-Bains dès le : 19 décembre 1992

Renseignements supplémentaires : Capitaine dans les forces aériennes somaliennes puis pilote chez Somalie Airlines, le père de Yussuf a quitté son pays en 1991 en compagnie de son épouse et de leurs enfants pour fuir la guerre civile. Actuellement, Monsieur Abdi travaille en qualité de réceptionniste de nuit dans un hôtel de la place et son épouse, enseignante de formation, travaille dans une usine alimentaire de la région et une entreprise de nettoyage. Yussuf a 2 frères et 2 sœurs, Abdurahman, né en 1986, Mohamed, né en 1988, Ayan, née en 1992, et Asha, née en 1997.

Remarque : âgé de moins de 14 ans au moment du dépôt de sa demande de naturalisation, le candidat a été dispensé d'audition.

2^e candidat :

Nom : **Appasami** Lovena
Née le : 17 février 1980 à Plaines Wilhems, Iles Maurice
Fille de : Appasami Petchaye
Etat civil : célibataire
Origine : mauricienne
Profession: étudiante
En Suisse dès le : 14 mai 1993
A Yverdon-les-Bains : du 1^{er} décembre 1999 au 31 août 2003
Domicile actuel : Lausanne

Renseignements supplémentaires : Cadette d'une famille de 6 enfants, Mademoiselle Appasami est arrivée en Suisse à l'âge de 13 ans où elle termina sa scolarité et obtint sa maturité avant d'entreprendre des études de droit à l'Université de Fribourg (actuellement en 2^e année). Voir aussi le rapport de la Commission de naturalisation annexé;

Remarque : Le fait est assez rare pour être relevé : la candidate a obtenu la mention "excellent" aux 11 critères d'appréciation du rapport de naturalisation lors de son audition par la Commission de votre Conseil et le Délégué municipal.

3^e candidat :

Nom : **Damjanovic** Miloje
Né le : 13 février 1959 à Priboj, Serbie et Monténégro
Fils de : Damjanovic Cedo et Dusanka, née Tanasijevic
Etat civil : marié
Origine : serbe et monténégrine
Profession: manoeuvre
En Suisse dès le : 28 février 1990
A Yverdon-les-Bains dès le : 1^{er} septembre 1990

Renseignements supplémentaires : voir le rapport de la Commission de naturalisation annexé;

Remarque : La demande de naturalisation de Monsieur Damjanovic s'étend à son épouse, Madame Andelka Damjanovic, née Janjusevic le 13.12.1960 à Zastro Priboj (Serbie et Monténégro) ainsi qu'à leurs 2 enfants Dejan, né le 20.12.1990 à Yverdon-les-Bains, et Damjan, né le 05.01.1995 à Yverdon-les-Bains, tous trois d'origine serbe et monténégrine.

4^e candidat :

Nom : **Djuric** Radenko
Né le : 12 mars 1981 à Brcko, Serbie et Monténégro
Fils de : Djuric Cvijetin et Marica, née Lakic
Etat civil : célibataire
Origine : serbe et monténégrine

Profession: nettoyeur de textiles
En Suisse dès le : 25 janvier 1986
A Yverdon-les-Bains dès le : 2 septembre 1991

Renseignements supplémentaires : voir le rapport de la Commission de naturalisation annexé;

Remarque : Monsieur Radenko Djuric a été auditionné par la Commission de naturalisation en même temps que son père, Monsieur Cvijetin Djuric, et son frère, Monsieur Radislav Djuric, qui ont tous les deux été naturalisés le 27 août 2001. Au départ, Monsieur Djuric était inclus dans la demande de naturalisation de son père puis, à sa majorité, il a dû poursuivre la procédure de manière individuelle.

5^e candidat :

Nom : **Efelti** Gurbet
Née le : 3 février 1982 à Silopi, Turquie
Fille de : Efelti Halil et Taksimat, née Saman
Etat civil : célibataire
Origine : turque
Profession: vendeuse
En Suisse dès le : 19 septembre 1991
A Yverdon-les-Bains dès le : 23 juillet 1995

Renseignements supplémentaires : voir le rapport de la Commission de naturalisation annexé;

Remarque : néant.

6^e candidat :

Nom : **Navi** Parviz
Né le : 29 avril 1942 à Téhéran, Iran
Fils de : Navi Abdollah et Razavi Seyede Atekeh
Etat civil : marié
Origine : iranienne (SPN)
Profession: adjoint scientifique

En Suisse dès le : 29 août 1989
A Yverdon-les-Bains dès le : 29 août 1989

Renseignements supplémentaires : voir le rapport de la Commission de naturalisation annexé;

Remarque : La demande de naturalisation de Monsieur Navi s'étend à son épouse, Madame Moghadam Navi, née Bashiri le 29 mai 1945 à Ardebil, Iran, vendeuse en bijouterie, d'origine iranienne (SPN). Leur fils Assad étant arrivé à sa majorité, il poursuit la procédure de manière individuelle.

7^e candidat :

Nom : **Pavlovic** Rolans
Né le : le 9 août 1985 à Pozarevac, Yougoslavie
Fils de : Pavlovic Vojislav et Milka, née Kalinovic
Etat civil : célibataire
Origine : yougoslave
Profession: écolier
En Suisse dès le : 27 juillet 1990
A Yverdon-les-Bains dès le : 27 juillet 1990

Renseignements supplémentaires : voir le rapport de la Commission de naturalisation annexé;

Remarque : néant.

8^e candidat :

Nom : **Petrovic** Dragan
Né le : 16 mai 1956 à Donja Trnava, Serbie et Monténégro
Fils de : Petrovic Borivoje et Milosevic Danica
Etat civil : marié
Origine : serbe et monténégrine
Profession: pensionné AI
En Suisse dès le : 1^{er} juillet 1982

A Yverdon-les-Bains dès le : 1^{er} juillet 1982

Renseignements supplémentaires : voir le rapport de la Commission de naturalisation annexé;

Remarque : La demande de naturalisation de Monsieur Petrovic s'étend à son épouse, Madame Ana Petrovic, née Grujicic le 7 février 1962 à Prokuplje (ex-yougoslavie), aide-soignante, ainsi qu'à leur enfant, Nikola, né le 1^{er} janvier 1990 à Yverdon-les-Bains, tous deux originaires de Serbie et Monténégro.

9^e candidat :

Nom : **Sakirov** Talat
Né le : 8 mai 1960 à Kocani, Macédoine
Fils de : Sakirov Kemal et Sabrie, née Amedova
Etat civil : marié
Origine : macédonienne
Profession : pensionné AI
En Suisse dès le : 15 février 1984
A Yverdon-les-Bains dès le : 15 septembre 1987

Renseignements supplémentaires : voir le rapport de la Commission de naturalisation annexé;

Remarque : La demande de naturalisation de Monsieur Sakirov s'étend à son épouse, Madame Semsj Sakirov, née Zeca le 3 mars 1966 à Pec (Serbie et Monténégro), blanchisseuse, ainsi qu'à leurs enfants, Astret, né le 12 mai 1990 à Maribor (Slovénie), et Mohamed, né le 9 juin 1993 à Maribor (Slovénie), tous trois de nationalité slovène.

* * *

CONCLUSIONS

Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS

sur proposition de la Municipalité,
entendu le rapport de sa Commission, et
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide :

Article unique : Sous réserve de l'obtention du décret de naturalisation vaudoise, la bourgeoisie d'Yverdon-les-Bains est accordée aux candidats suivants et, si le cas y échoit, aux membres de leur famille inclus dans la demande :

1^{er} candidat : Yussuf Abdi;

2^e candidat : Lovena Appasami;

3^e candidat : Miloje Damjanovic;

4^e candidat : Radenko Djuric;

5^e candidat : Gurbet Efelti;

6^e candidat : Parviz Navi;

7^e candidat : Rolans Pavlovic;

8^e candidat : Dragan Petrovic;

9^e candidat : Talat Sakirov.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic:

Le Secrétaire :

R. Jaquier

J. Mermod

Annexes : 8 rapports de la Commission de naturalisation

(Yussuf Abdi, qui avait moins de 14 ans au moment du dépôt de la demande, a été dispensé de l'audition par la Commission de naturalisation).